

M2 Ecrifore – Infos Stages

Dans le cadre du Master FLDL, lors de l'année de Master 2, il vous est demandé de réaliser un **stage de 420 heures**. Les cours du Master sont rassemblés du mercredi au vendredi pour vous permettre d'effectuer ce stage en alternance (deux jours par semaine tout au long de l'année universitaire), mais vous avez également la possibilité de réaliser ce stage pendant trois mois à temps complet de juin à août.

Sauf cas particuliers (hôpitaux etc.), ce stage sera rémunéré (les conventions stipulent que le minimum est de **267 euros par mois**, soit trois fois cette somme au total pour un stage de 420 heures).

Nous attirons votre attention sur l'importance **de commencer tôt, dès le M1, votre recherche de stage**. Vous pouvez en particulier tenter de décrocher un **contrat de professionnalisation** (voir en fin de document), qui augmente vos chances de recrutement dans l'entreprise.

Nouveau ! Vous avez désormais la **possibilité de réaliser un stage dès le M1 ou dans le M2 en plus du stage de 420 heures** nécessaire pour valider votre master.

Quelques exemples de stage réalisés par nos étudiants du M2 Ecrifore :

- -Dans le domaine de la **communication** et du **rédactionnel** : PH &Co (Cabinet de conseil en stratégie et communication), Hachette Livre International
- Dans le domaine de la **formation d'adultes** : Aleph Ecriture (centre de formation), Association Jeune 91, Université de Chicago
- Dans le domaine des **ressources humaines** : Whymper & Associés (Cabinet de conseil en ressources humaines)

► Pour vous aider dans votre recherche de stage :

-Le site <http://stages.u-paris10.fr> et le CREFOP : Centre de Relation avec les Entreprises et de Formation Permanente de l'Université Paris ouest. Visitez le site, demandez un rendez-vous à Mme Girard du CREFOP, faites connaître vos compétences et vos attentes.

-Les stages offerts par l'ISEG : si vous y suivez des cours dans le cadre de votre M2 Ecrifore, vous accédez aux offres de stages de l'ISEG dans le domaine de la communication (voir site de l'école).

-Ecrifore couvre de multiples domaines : communication et rédactionnel, ressources humaines, formation à l'écrit, etc. Nous vous incitons à **contacter de manière spontanée des entreprises et/ou des associations** : comme vous le lirez dans l'article du Monde ci-dessous, les contacts directs, avec candidatures spontanées, sont décisifs dans ce cas : "un recrutement en alternance sur 2 concerne une création de poste" ; il faut donc proposer vos services, expliquer par exemple pour Ecrifore que vous pouvez monter des dispositifs de communication performants, ou que vous pouvez monter des dispositifs de formations pour résoudre les problèmes que rencontrent les personnels avec l'écrit professionnel, expliquer les avantages que l'entreprise peut en attendre.

Des ressources pour vous aider à rédiger votre CV et votre lettre de motivation

http://www.iutenligne.net/ressources_search_fiche.php?id=491

http://www.iutenligne.net/ressources_search_fiche.php?id=70

Entreprises et associations susceptibles de vous recruter pour un stage

Domaine Communication et rédactionnel

- Agences de rédaction et pré-presse
<http://ressources.cap-com.org/prestataires/cat-235/les-agences-de-redaction-et-pre-presse.html>
- Annuaire d'agences de com
<http://www.strategies.fr/guides-annuaires/agences-prestataires/guide/>
- Association des agences de communication événementielle
<http://www.anae.org/v1/>
- Liste d'agences de com à Paris
http://paris.guide-france.info/agence_de_communication-paris/

Domaine Formation

- Les services Ressources Humaines des grandes entreprises comme SNCF, IBM, etc. peuvent être intéressées par la mise en place de diagnostics des difficultés et de formation à l'écrit de leurs employés, quel que soit le niveau de qualification de ces derniers.
- Les associations qui forment à l'écrit, proposent des ateliers d'écriture ou des cours de remise à niveau et de même pour les entreprises spécialisées dans la formation d'adultes. Vous pouvez chercher des listes d'associations et entreprises en utilisant les Pages Jaunes ou Google.
- Les mairies proposent souvent des services d'écrivain public, renseignez-vous sur le site web des mairies de votre choix.

Des informations sur le « Contrat de professionnalisation »

Le contrat de professionnalisation permet d'acquérir une qualification professionnelle et de favoriser l'insertion ou la réinsertion professionnelle. Il s'agit d'un contrat de travail en alternance, à durée déterminée ou indéterminée.

Il est accessible :

- aux jeunes de 16 à 25 ans pour compléter leur formation initiale et acquérir de l'expérience professionnelle
- aux demandeurs d'emploi de 26 ans et plus, inscrits au Pôle Emploi

Un contrat de professionnalisation se déroule sur une durée comprise entre 6 et 12 mois, voire 24 mois. Il se caractérise par l'alternance de périodes de travail en entreprise et de périodes de formation (entre 15 et 25 % du temps, voire plus dans certaines branches professionnelles).

Les frais de formation sont pris en charge en tout ou en partie par l'OPCA de l'entreprise accueillant le contrat de professionnalisation ; la rémunération du stagiaire est calculée selon son âge et son niveau d'études, sur la base du SMIC."

Le monde Economie, page sur l'Alternance, 8 mars 2010

" Dans le cadre d'un contrat en alternance, la très grande majorité des recrutements s'effectue encore selon les principes du "marché caché de l'emploi". C'est-à-dire que les offres ne sont pas publiées ou dans des conditions restrictives.

Pour améliorer vos chances, les spécialistes recommandent :

- a) de multiplier les contacts avec les entreprises par l'envoi de CV ciblés, la prise de rendez-vous sur les salons et les forums, voire, pour les plus audacieux, par téléphone. A noter que pour aborder les PME, le contact direct avec l'un des responsables est toujours le meilleur chemin.
- b) de jouer de vos réseaux. Tout le monde n'est pas pistonné mais tout le monde peut actionner ses relations, ses amis, ses connaissances pour améliorer son information. Les stages et les jobs d'été sont aussi un très bon moyen de détecter les possibilités de contrat dans une entreprise. La presse est aussi très utile pour dénicher les sociétés qui ont une politique active en la matière.
- c) persévérez : un recrutement en alternance sur 2 concerne une création de poste selon les analyses du ministère du Travail. Vous pouvez donc par votre détermination créer votre propre contrat d'alternance.

Agissez dès maintenant : ne l'oubliez jamais, les premiers candidats sont souvent les premiers acceptés."